



<https://www.asambles.fr/>

ASSEMBLEE GENERALE 2021 et election du bureau 2021

Vendredi 15 octobre 2021, salle Kejadenn à Logonna-Daoulas, l'association ASAMBLES a tenu son Assemblée Générale qui a accueilli environ 40 participants.

Le Président sortant Pierre Cambon a présenté le rapport moral avec les activités de l'année écoulée : sorties, conférences, ateliers. L'activité de l'année 2020-2021 fut fortement ralentie à cause du confinement COVID du 30 octobre 2020 au 25 mai 2021, comme le fut celle de l'année précédente pour la même raison.

Toutefois 3 conférences, 2 sorties à la journée ont pu avoir lieu ainsi qu'une exposition de peinture à la cale de moulin-mer en juillet 2021 et 3 ateliers sur les 4 existants ont pu fonctionner pendant 3 mois.

Les projets pour l'année 2021-2022, dont un nouvel atelier de montage et sonorisation de films d'amateur, ont été évoqués. Ils feront l'objet des travaux du CA renouvelé 2021-2022 et seront présentés aux adhérents et à la presse lors de la cérémonie des vœux programmée au 28 janvier 2022. Des membres de l'assemblée évoquent divers souhaits de sorties prochaines : visite de la chocolaterie Grain de sail et plantation de thé à Sibril près de Morlaix – Château de Trevarez – Abbaye de Daoulas – jardin botanique de Brest et Stangalard — excursion aux 7 îles ornithologie – journée à Roscoff musée des Johnnies, parc floral, jardin Delaselle. Ces propositions sont accueillies avec joie par l'équipe.

Les souvenirs en image des activités de l'année écoulée sont brièvement montrés en utilisant la page ad hoc du site internet de l'association réservée aux adhérents et consultable toute l'année. A ce sujet le président sortant invite les adhérents à utiliser les outils de communication mis à leur disposition mais trop peu utilisés et présente les nouveaux forums thématiques : Musique classique, Jazz et Atelier culturel de Landerneau en cours de mise en place animés par des membres bénévoles respectivement Yves Guignot, Patrick Bedos et Pierre Cambon. On évoque également la prochaine mise en place d'un paiement des adhésions par internet via le site sécurisé Hello Asso et la possibilité de mise en place d'un compte Facebook de l'association pour faciliter la communication CA/adhérents.

Le vote du rapport moral a été accepté à l'unanimité et le président sortant a remercié l'assemblée.

Le rapport financier arrêté au 30 sept 2021 a été présenté et détaillé par le trésorier sortant Michel Bathany faisant ressortir un excédent de l'année de 297,39 €. Les réserves de l'association se montent à 6401,73 € réparties sur compte courant, épargne et parts sociales qui devraient permettre de faire des investissements, accroître la participation de l'association aux sorties, rémunérer des animateurs pour les ateliers et se passer temporairement, éventuellement, de subventions.

Le vote du rapport financier a été accepté par tous les présents sauf 1 abstention . Le trésorier sortant remercie les participants.

Vote du montant de la cotisation annuelle 2021-2022 : Le trésorier sortant évoque la mesure exceptionnelle prise l'an dernier lors de l'AG 2020 de réduire de moitié la cotisation 2020-2021 pour les re-adhésions en raison de l'inactivité pendant la moitié de l'année 2019-2020. Or cette année les quelques nouveaux adhérents 2020-2021 furent aussi privés d'une moitié des activités et une mesure similaire pourrait être appliquée. Toutefois, en raison de la modicité de la cotisation une grande majorité des adhérents s'est prononcée pour un retour à la cotisation annuelle normale de 20€/pers et 30 €/couple. Une résolution a été prise d'examiner à la prochaine AG 2022 la réduction pour les couples jugée trop importante par une personne de l'assemblée.

La cotisation annuelle 2021-2022 est donc fixée à 20 € pour une personne seule et 30 € pour un couple

Le président sortant reprend la parole pour procéder au renouvellement du Conseil d'Administration (CA). Il présente les 2 membres élus l'an dernier pour 2 ans Marie-Line MAHE et Yves GUIGNOT qui continuent leur mandat, les 3 nouveaux candidats : Danièle KERAUTRET – Marie-Hélène MEVEL – Gérard QUEMENEUR qui sont chaleureusement remerciés pour leur engagement et les 7 membres en fin de mandat du précédent CA qui se représentent : Patrick BEDOS – Françoise COURTOIS – Marie-Françoise DAUTREME – Annie JESTIN - Bernard L'HENORET - Michel BATHANY - Pierre CAMBON. Ces deux dernières personnes signalent qu'il n'est pas dans leur intention de terminer leur mandat de 2 ans. Claudine JUINO secrétaire sortante de l'association ne se représente pas au terme de ses 2 mandats de 2 ans. Elle est chaleureusement remerciée par l'ensemble de l'assemblée pour ses bons et loyaux services. Le président demande si une personne souhaite un vote à bulletin secret dont les bulletins sont prêts. Aucune ne se prononce pour un vote à bulletin secret.

La liste complète des 10 membres qui se présentent est élue à l'unanimité. Le nouveau CA se compose donc de 12 membres.

Le bureau sortant remercie l'assemblée et l'invite à un pot de l'amitié bien mérité au cours duquel Claudine Juino reçoit un petit cadeau de départ offert par l'association.

Le trésorier sortant procède alors à l'encaissement de quelques cotisations annuelles au tarif voté précédemment.

Rendez-vous est donné au nouveau CA pour le Me 10 novembre pour la première réunion du CA 2021-2022 où sera choisi le bureau de l'association.

Le 10 novembre le bureau suivant de l'association est élu à l'unanimité du CA de 10 personnes présentes 1 procuration et 1 absent :

Président : Pierre CAMBON

Secrétaire : Marie-Hélène MEVEL

Trésorier : Michel BATHANY

Il n'y a pas de candidats pour les postes de vice-président , vice secrétaire et vice-trésorier

Fait à Logonna-Daoulas le 12 novembre 2021

Le Président : Pierre CAMBON



La secrétaire : Marie-Hélène MEVEL

